

# HOTEL

Télex 23930



# ALBA

Tél. (022) 32 56 00

19, rue du Mont-Blanc  
Chambres insonorisées

A deux pas de la gare CFF, de l'Air terminal et du lac

*plus il réfléchit...*

*... plus il pense*

Genève  
Lausanne

## baumann-jeanneret

<b>Papeterie</b> S. Georges-Favon Tél. 022/21 52 30 1211 Genève 11	<b>Fournitures</b> 44, Couloüvenrière Tél. 022/21 52 27 1211 Genève 11	<b>Systèmes</b> 44, Couloüvenrière Tél. 022/21 52 22 1211 Genève 11	<b>Meubles</b> 8, Arcuebusse Tél. 022/21 52 22 1211 Genève 11	<b>Machines</b> 8, Arcuebusse Tél. 022/21 52 22 1211 Genève 11	<b>4 départements</b> 1, avenue Tissot Tél. 021/20 30 01 1001 Lausanne
---	---	--	--	---	---

# CALORIE

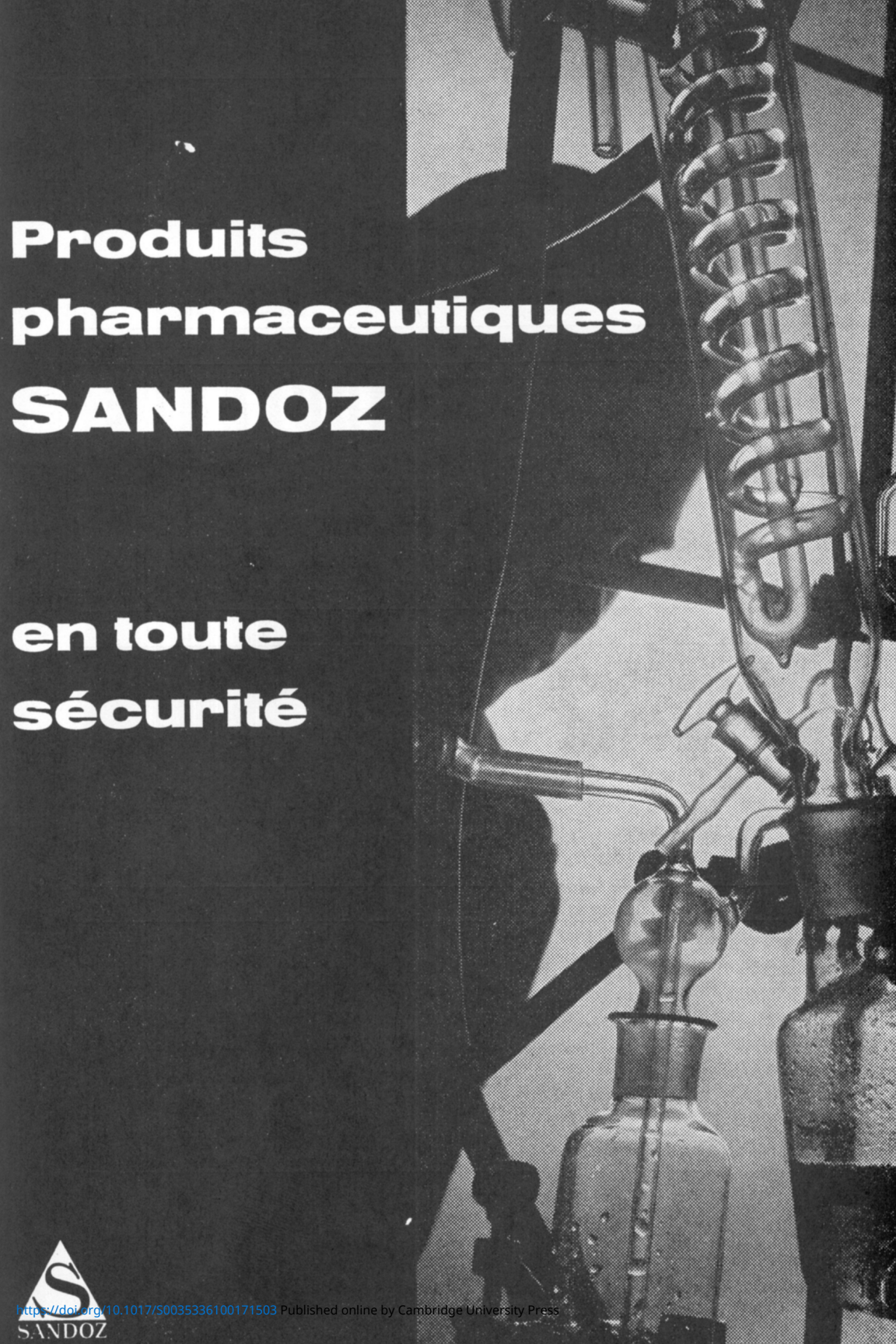
CHAUFFAGE VENTILATION CLIMATISATION

GENÈVE

## lutz repro

## Clichés Photolithos

E. Lutz & Co. AG. 8005 Zurich Neugasse 116 Tél. 01/42 42 11



**Produits  
pharmaceutiques  
SANDOZ**

**en toute  
sécurité**





PRÉSENTE SUR LES CINQ CONTINENTS,  
LA GRANDE BANQUE AUX TROIS CLEFS  
EST À VOTRE DISPOSITION POUR EFFECTUER  
TOUTES VOS OPÉRATIONS FINANCIÈRES

# SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

SCHWEIZERISCHER BANKVEREIN – SOCIETÀ DI BANCA SVIZZERA  
SWISS BANK CORPORATION

SIÈGE DE GENÈVE  
2, RUE DE LA CONFÉDÉRATION  
TÉL. 22 41 11





HERMÈS PRECISA INTERNATIONAL

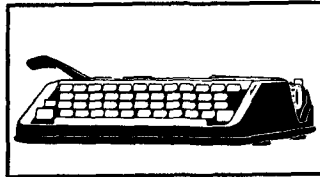


# Jeune... Pour les jeunes: Hermès Baby

CREATION

La portative poids plume —  
En dépit de son faible volume, elle  
offre les avantages essentiels d'une  
grande machine:

- clavier normal de 42 touches
- chariot normal de 24,3 cm
- ruban normal (uni ou bicolore)
- frappe normale (plusieurs copies  
nettes)
- divers types de caractères  
au choix.



Et tout cela dans un coffret aux  
couleurs gaies et modernes.

Hermès vous offre d'autres portatives  
de qualité: modèles Media et 3000.

HERMÈS PRECISA  
INTERNATIONAL SA  
CH-1400 Yverdon/Suisse

# JOURNAL DE GENÈVE

*deux imprimeries  
deux adresses*

**rue François-Dussaud 20**  
1211 Genève 8 - Téléphone 431940

**rue Général-Dufour 5-7**  
1211 Genève 11 - Téléphone 280350

T Y P O   —   O F F S E T   —   R O T A T I V E

## **FIDUCIAIRE OFOR S.A.**

Place Saint-Gervais 1, Genève — Tél. 31 70 50

- ◆ **Expertises, révisions et organisations comptables**
- ◆ **Domiciliation et administration de sociétés**
- ◆ **Assainissements et liquidations**
- ◆ **Interventions et conseils en matière fiscale**

CINQ OUVRAGES DU CICR PUBLIÉS  
 A L'OCCASION DE LA CONFÉRENCE  
 DIPLOMATIQUE SUR LA  
 RÉAFFIRMATION  
 ET LE DÉVELOPPEMENT DU DROIT  
 INTERNATIONAL HUMANITAIRE  
 APPLICABLE  
 DANS LES CONFLITS ARMÉS

	Fr. s.
<b>Projets de Protocoles additionnels aux Conventions de Genève du 12 août 1949, Genève 1973, gr. 8°, 46 pages . . . . .</b>	10.—
<b>Commentaires des projets de Protocoles, Genève 1973, gr. 8°, 182 pages . . . . .</b>	20.—
<b>Conférence d'experts gouvernementaux sur l'emploi de certaines armes conventionnelles, (première session) Genève 1975, 115 pages</b>	15.—
<b>Conférence d'experts gouvernementaux sur l'emploi de certaines armes conventionnelles, (seconde session) Genève 1976, 241 pages</b>	22.—
<b>Les réserves aux Conventions de Genève de 1949 (C. Pilloud), Genève 1976, 47 pages</b>	4.—

## EXTRAIT DES STATUTS DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

(adoptés le 21 juin 1973)

**ARTICLE PREMIER.** — *Le Comité international de la Croix-Rouge.* — 1. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), fondé à Genève en 1863, consacré par les Conventions de Genève et par les Conférences internationales de la Croix-Rouge, est une institution indépendante ayant son statut propre.

2. Il est partie constitutive de la Croix-Rouge internationale<sup>1</sup>.

**ART. 2.** — *Statut juridique.* — En tant qu'association régie par les articles 60 et suivants du Code civil suisse le CICR possède la personnalité civile.

**ART. 3.** — *Siège et emblème.* — 1. Le CICR a son siège à Genève.

2. Il a pour emblème la croix rouge sur fond blanc. Sa devise est « *Inter arma caritas* ».

**ART. 4.** — *Rôle.* — 1. Le CICR a, notamment, pour rôle :

- a) de maintenir les principes fondamentaux de la Croix-Rouge, tels qu'ils ont été proclamés par la XX<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge;
- b) de reconnaître toute Société nationale de la Croix-Rouge nouvellement créée ou reconstituée et répondant aux conditions de reconnaissance en vigueur, et de notifier cette reconnaissance aux autres Sociétés nationales;
- c) d'assumer les tâches qui lui sont reconnues par les Conventions de Genève, de travailler à l'application fidèle de ces Conventions et de recevoir toute plainte au sujet de violations alléguées des Conventions humanitaires;
- d) d'agir, en sa qualité d'institution neutre, spécialement en cas de guerre, de guerre civile ou de troubles intérieurs; de s'employer en tout temps à ce que les victimes militaires et civiles desdits conflits et de leurs suites directes reçoivent protection et assistance, et de servir, sur le plan humanitaire, d'intermédiaire entre les parties;
- e) d'assurer le fonctionnement des Agences centrales de renseignements prévues par les Conventions de Genève;
- f) de contribuer, en vue desdits conflits, à la préparation et au développement du personnel et du matériel sanitaires, en collaboration avec les organisations de la Croix-Rouge et les Services de santé militaires et autres autorités compétentes;
- g) de travailler au perfectionnement du droit international humanitaire, à la compréhension et la diffusion des Conventions de Genève et d'en préparer les développements éventuels;
- h) d'assumer les mandats qui lui sont confiés par les Conférences internationales de la Croix-Rouge.

2. Le CICR peut en outre prendre toute initiative humanitaire qui entre dans son rôle d'institution spécifiquement neutre et indépendante et étudier toute question dont l'examen par une telle institution s'impose.

**ART. 6** (alinéa premier). — *Membres du CICR.* — Le CICR se recrute par coopération parmi les citoyens suisses. Il comprend de quinze à vingt-cinq membres.

---

<sup>1</sup> La Croix-Rouge internationale comprend les Sociétés nationales de la Croix-Rouge, le Comité international de la Croix-Rouge et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge. L'expression « Sociétés nationales de la Croix-Rouge » couvre également les Sociétés du Croissant-Rouge et la Société du Lion-et-Soleil-Rouge.

## ADRESSES DES SOCIÉTÉS NATIONALES

- AFGHANISTAN — Croissant-Rouge afghan, Puli Artan, *Kaboul*.
- AFRIQUE DU SUD (République) — Croix-Rouge sud-africaine, Cor. Kruijs & Market Streets, P.O.B. 8726, *Johannesburg 2000*.
- RÉPUBLIQUE POPULAIRE SOCIALISTE D'ALBANIE — Croix-Rouge albanaise, 35, Rruga e Barrikadavet, *Tirana*.
- ALGÉRIE (République algérienne Démocratique et Populaire) — Croissant-Rouge algérien, 15 bis, boulevard Mohamed V, *Alger*.
- RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE ALLEMANDE — Croix-Rouge allemande dans la République démocratique allemande, 2 Kaitzerstrasse, DDR 801 *Dresde*.
- RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE — Croix-Rouge allemande dans la République fédérale d'Allemagne, 71, Friedrich-Ebert-Allee, 5300 *Bonn 1*, Postfach.
- ARABIE SAOUDITE — Croissant-Rouge de l'Arabie Saoudite, *Riyadh*.
- ARGENTINE — Croix-Rouge argentine, H. Yrigoyen 2068, 1089 *Buenos Aires*.
- AUSTRALIE — Croix-Rouge australienne, 122 Flinders Street, *Melbourne, 3000*.
- AUTRICHE — Croix-Rouge autrichienne, 3, Guss-hausstrasse, Postfach 39, A-1041, *Vienne 4*.
- BAHAMAS — Croix-Rouge des Bahamas, P.O. Box N 91, *Nassau*.
- BAHREIN — Croissant-Rouge de Bahrein, P.O. Box 882, *Manama*.
- BANGLADESH — Croix-Rouge du Bangladesh, 34, Bangabandhu Avenue, *Dacca 2*.
- BELGIQUE — Croix-Rouge de Belgique, 98, chaussée de Vleurgat, 1050, *Bruxelles*.
- RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU BÉNIN — Croix-Rouge béninoise, B.P. 1, *Porto-Novo*.
- BIRMANIE (République socialiste de l'Union de) — Croix-Rouge de Birmanie, 42, Strand Road, Red-Cross Building, *Rangoon*.
- BOLIVIE — Croix-Rouge bolivienne, avenue Simón-Bolívar, 1515, *La Paz*.
- BOTSWANA — Croix-Rouge de Botswana, Independence Avenue, P.O. Box 485, *Gaborone*.
- BRÉSIL — Croix-Rouge brésilienne, Praça Cruz Vermelha, 10-12 *Rio de Janeiro*.
- BULGARIE — Croix-Rouge bulgare, 1, boul. Birzov, *Sofia 27*.
- BURUNDI — Croix-Rouge du Burundi, B.P. 324, rue du Marché 3, *Bujumbura*.
- CAMEROUN — Croix-Rouge camerounaise, rue Henri-Dunant, Boîte postale 631, *Yaoundé*.
- CANADA — Croix-Rouge canadienne, 95, Wellesley Street East, *Toronto, Ontario M4Y 1H6*.
- EMPIRE CENTRAFRICAINE — Croix-Rouge centrafricaine, B.P. 1428, *Bangui*.
- CHILI — Croix-Rouge chilienne, Avenida Santa Maria 0150 Correo 21, Casilla 246. V., *Santiago*.
- CHINE — Croix-Rouge chinoise, 22, Kanmien Hutung, *Pékin, E*.
- COLOMBIE — Croix-Rouge colombienne, Carrera 7a, N.º 34-65, *Bogotá D.E.*
- RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO — Croix-Rouge congolaise, place de la Paix, B.P. 4145 *Brazzaville*.
- RÉPUBLIQUE DE CORÉE — Croix-Rouge de la République de Corée, 32-3ka, Nam San-Dong, *Séoul*.
- RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE CORÉE — Croix-Rouge de la République populaire démocratique de Corée, *Pyongyang*.
- COSTA RICA — Croix-Rouge costaricienne, Calle 14, Avenida 8, Apartado 1025, *San José*.
- CÔTE D'IVOIRE — Croix-Rouge de Côte d'Ivoire. B.P. 1244, *Abidjan*.
- CUBA — Croix-Rouge cubaine, Calle 23 201 esq, N Vedado, *La Havane*.
- DANEMARK — Croix-Rouge danoise, Ny Vester-gade 17, DK-1471 *Copenhague K*.
- RÉPUBLIQUE DOMINICAINE — Croix-Rouge dominicaine, Apartado postal 1293, *Saint-Domingue*.
- ÉGYPTE (République arabe) — Croissant-Rouge égyptien, rue Ramsès, 34, *Le Caire*.
- ÉQUATEUR — Croix-Rouge équatorienne, Calle de la Cruz Roja y avenida Colombia 118, *Quito*.
- ESPAGNE — Croix-Rouge espagnole, Eduardo Dato, 16, *Madrid, 10*.
- ÉTATS-UNIS — Croix-Rouge nationale américaine, National Headquarters, 17th and D. Streets, N.W., *Washington 20006, D.C.*
- ÉTHIOPIE — Croix-Rouge éthiopienne, Ras Desta Damtew Avenue, *Addis-Abéba*.
- FIDJI — Croix-Rouge de Fidji, 193, Rodwell Road P.O. Box 569, *Suva*.
- FINLANDE — Croix-Rouge finlandaise, Tehtaankatu, 1 A, P.O.B. 168, 00141 *Helsinki 14/15*.
- FRANCE — Croix-Rouge française, 17, rue Quentin-Bauchart, F-75384 *Paris, CEDEX 08*.
- GAMBIE — Croix-Rouge de Gambie, P.O. Box 472, *Banjul*.
- GHANA — Croix-Rouge du Ghana, National Headquarters, Ministries Annex A3, P.O. Box 835, *Accra*.
- GRÈCE — Croix-Rouge hellénique, rue Lycavittou, 1, *Athènes 135*.
- GUATEMALA — Croix-Rouge du Guatemala, 3ª Calle 8-40, Zona 1, *Guatemala C.A.*
- GUYANE — Croix-Rouge de Guyane, P.O. Box 351 Eve Leary, *Georgetown*.
- HAÏTI — Croix-Rouge haïtienne, place des Nations-Unies, B.P. 1337, *Port-au-Prince*.
- HAUTE-VOLTA — Croix-Rouge voltaïque, B.P. 340, *Ouagadougou*.
- HONDURAS — Croix-Rouge de Honduras, 1a Avenida Entre 3a y 4a Calles, N° 313 *Comayagüela D.C.*
- HONGRIE — Croix-Rouge hongroise, Arany Janos utca, 31, *Budapest V. Ad. post.: 1367 Budapest 5, Pf. 249*.
- INDE — Croix-Rouge de l'Inde, Red Cross Road 1, *La Nouvelle-Delhi 110001*.
- INDONÉSIE — Croix-Rouge indonésienne, Jalan Abdulmuis, 66, P.O. Box 2009, *Jakarta*.
- IRAK — Croissant-Rouge de l'Irak, Al Mansour, *Bagdad*.
- IRAN — Société du Lion-et-Soleil-Rouge de l'Iran, Av. Villa, Carrefour Takhté Djamchid, *Téhéran*.
- IRLANDE — Croix-Rouge irlandaise, 16, Merrion Square, *Dublin 2*.
- ISLANDE — Croix-Rouge islandaise, Nóatúni 21, *Reykjavik*.
- ITALIE — Croix-Rouge italienne, 12, via Toscana, *Rome*.
- JAMAÏQUE — Croix-Rouge de la Jamaïque, 76, Arnold Road, *Kingston 5*.



- JAPON — Croix-Rouge du Japon, 29-12, Shiba 5-chome, Minato-Ku, *Tokio* 108.
- JORDANIE — Croissant-Rouge jordanien, P.O. Box. 10001, *Amman*.
- KENYA — Croix-Rouge du Kenya, St. John's Gate, P.O. Box 40712, *Nairobi*.
- KOWEÏT — Croissant-Rouge de Koweït, P.O. Box 1359, *Kowait*.
- RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO — Croix-Rouge lao, B.P. 650, *Vientiane*.
- LESOTHO — Croix-Rouge du Lesotho, P.O. Box 366, *Maseru*.
- LIBAN — Croix-Rouge libanaise, rue Spears, *Beyrouth*.
- LIBÉRIA — Croix-Rouge du Libéria, National Headquarters, 107 Lynch Street P.O. Box 226, *Monrovia*.
- RÉPUBLIQUE ARABE POPULAIRE LIBYENNE — Croissant-Rouge arabe libyen, P.O. Box 541, *Benghazi*.
- LIECHTENSTEIN — Croix-Rouge du Liechtenstein. *Vaduz*.
- LUXEMBOURG — Croix-Rouge luxembourgeoise, Parc de la Ville, C.P. 1806, *Luxembourg*.
- RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DE MADAGASCAR — Croix-Rouge malgache, rue Clemenceau, B.P. 1168, *Antananarivo*.
- MALAISIE — Croissant-Rouge de Malaisie, Jalan Belfield 519, *Kuala Lumpur 08-03*.
- MALAWI — Croix-Rouge du Malawi, Hall Road, *Blantyre*. (P.O. Box 30080 Chichiri, *Blantyre* 3.)
- MALI — Croix-Rouge malienne, B.P. 280, *Bamako*.
- MAROC — Croissant-Rouge marocain, B.P. 189, *Rabat*.
- MAURITANIE (République de) — Croissant-Rouge mauritanien, avenue Gamal Abdel Nasser, B.P. 344, *Nouakchott*.
- MEXIQUE — Croix-Rouge mexicaine, Avenida Ejército Nacional N.º 1032, *Mexico 10 DF*.
- MONACO — Croix-Rouge monégasque, bd de Suisse 27, *Monte-Carlo*.
- MONGOLIE (République populaire de) — Croix-Rouge de la République populaire de Mongolie, Central Post Office Post Box 537, *Oulan-Bator*.
- NÉPAL — Croix-Rouge du Népal, Tahachal, P.B. 217, *Kathmandu*.
- NICARAGUA — Croix-Rouge du Nicaragua, Apartado 3279 *Managua, D.N.*
- NIGER — Croix-Rouge nigérienne, B.P. 386, *Niamey*.
- NIGÉRIA — Croix-Rouge du Nigéria, Eko Akete Close, off. St. Gregory Rd. P.O. Box. 764, *Lagos*.
- NORVÈGE — Croix-Rouge de Norvège, Parkveien, 33b, *Oslo* Ad. post.: *Postboks 7034 H—Oslo 3*.
- NOUVELLE-ZÉLANDE — Croix-Rouge néo-zélandaise, Red Cross House, 14 Hill Street, *Wellington 1*. (P.O. Box 12-140, *Wellington North*.)
- OUGANDA — Croix-Rouge de l'Ouganda, Stencera Nabunya Road, Rubaga P.O. Box 494, *Kampala*.
- PAKISTAN — Croissant-Rouge du Pakistan, National Headquarters, 169, Sarwar Road, *Rawalpindi*.
- PANAMA — Croix-Rouge de Panama, Apartado postal 668, Zona 1, *Panama*.
- PARAGUAY — Croix-Rouge paraguayenne, Brasil 216, *Asunción*.
- PAYS-BAS — Croix-Rouge néerlandaise, 27, Prinsessegracht, *La Haye*.
- PÉROU — Croix-Rouge péruvienne, Jiron Chancay 881, *Lima*.
- PHILIPPINES — Croix-Rouge philippine, 860 United Nations Avenue, P.O. Box 280, *Manille* 2801.
- POLOGNE — Croix-Rouge polonaise, Mokotowska 14, *Varsovie*.
- PORTUGAL — Croix-Rouge portugaise, Jardim 9 Abril, 1-5, *Lisbonne* 3.
- ROUMANIE — Croix-Rouge de la République socialiste de Roumanie, Strada Biserica Amzei, 29, *Bucarest*.
- ROYAUME-UNI — Croix-Rouge britannique, 9, Grosvenor Crescent, *Londres*, S.W.1X 7EJ.
- SAINT-MARIN — Croix-Rouge de Saint-Marin, Palais gouvernemental, *Saint-Marin*.
- SALVADOR, EL — Croix-Rouge de El Salvador, 3ª avenida Norte y 3ª, calle Poniente, *San Salvador, C.A.*
- SÉNÉGAL — Croix-Rouge sénégalaise, Bd Franklin-Roosevelt. P.O.B. 299, *Dakar*.
- SIERRA LEONE — Croix-Rouge de Sierra Leone, P.O. Box 427, 6 A, Liverpool Street, *Freetown*.
- SINGAPOUR — Croix-Rouge de Singapour, 15, Penang Lane, *Singapour* 9.
- SOMALIE (République de) — Croissant-Rouge de Somalie, P.O. Box 937, *Mogadiscio*.
- SOUDAN — Croissant-Rouge soudanais, P.O. Box 235, *Khartoum*.
- RÉPUBLIQUE DE SRI LANKA — Croix-Rouge de Sri Lanka, 106, Dharmapala Mawatha, *Colombo* 7.
- SUÈDE — Croix-Rouge suédoise, Fack, S-104 40 *Stockholm* 14.
- SUISSE — Croix-Rouge suisse, Taubenstrasse 8, Case postale 2699, 3001 *Berne*.
- RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE — Croissant-Rouge arabe syrien, Bd Mahdi Ben Barake, *Damas*.
- TANZANIE — Croix-Rouge de Tanzanie, Upanga Road. P.O.B. 1133, *Dar es-Salaam*.
- TCHÉCOSLOVAQUIE — Croix-Rouge tchécoslovaque, Thunovska, 18, 118 04 *Prague* 1.
- THAÏLANDE — Croix-Rouge thaïlandaise, Paribatra Building, Chulalongkorn Memorial Hospital, *Bangkok*.
- TOGO — Croix-Rouge togolaise, 51, rue Boko Soga, B.P. 655, *Lomé*.
- TRINITÉ-et-TOBAGO — Croix-Rouge de Trinité-et-Tobago, Wrightson Road West, P.O. Box 357, *Port-of-Spain*, Trinidad, West Indies.
- TUNISIE — Croissant-Rouge tunisien, 19, rue d'Angleterre, *Tunis*.
- TURQUIE — Société du Croissant-Rouge turc, Yenisehir, *Ankara*.
- U.R.S.S. — Alliance des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'U.R.S.S., I. Tchemushkinskii proezd 5, *Moscou*, 117 036.
- URUGUAY — Croix-Rouge uruguayenne, Avenida 8 de Octubre 2990, *Montevideo*.
- VENEZUELA — Croix-Rouge vénézuélienne, Avenida Andrés Bello, N.º 4, Apart. 3185, *Caracas*.
- RÉPUBLIQUE SOCIALISTE DU VIET NAM — Croix-Rouge du Viet Nam, 68, rue Bà-Triêu, *Hanoi*.
- YOUgoslavIE — Croix-Rouge de Yougoslavie, Simina ulica broj, 19, 11000 *Belgrade*.
- RÉPUBLIQUE DU ZAÏRE — Croix-Rouge de la République du Zaïre, 41, av. de la Justice B.P. 1712, *Kinshasa*.
- ZAMBIE — Croix-Rouge de Zambie, P.O. Box R. W. 1. 2838 Brentwood Drive, *Lusaka*.